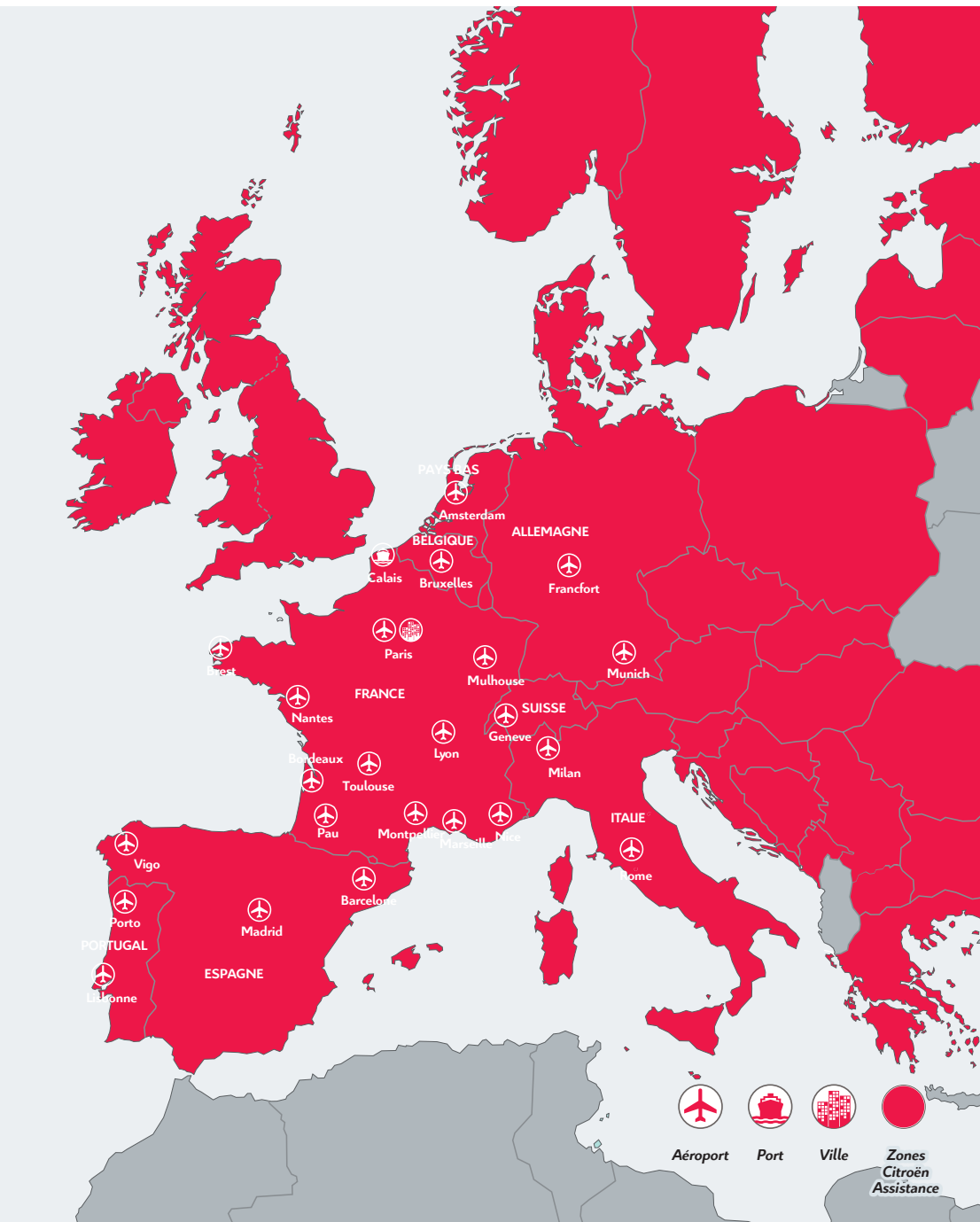


# LES BUREAUX CITROËN EUROPASS EN EUROPE



## EUROPE (AÉROPORTS)

Amsterdam  
Barcelone  
Bruxelles  
Francfort\*  
Lisbonne  
Milan, Malpensa et Linate  
Madrid  
Munich\*  
Porto  
Rome  
Vigo

*\*Aucune livraison ni restitution n'est possible à Munich et Francfort du 1er novembre au 31 mars conformément aux réglementations en vigueur en Allemagne.*

## FRANCE

Bâle-Mulhouse  
Bordeaux  
Brest  
Calais  
Genève (côté français)  
Lyon  
Marseille  
Montpellier  
Nantes  
Nice  
Paris porte St Cloud 16<sup>e</sup> Paris  
Roissy Charles-de-Gaulle Paris  
Orly Sud  
Pau  
Toulouse

## ZONES D'INTERVENTION DE CITROËN ASSISTANCE :

Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre (partie grecque uniquement), Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France Métropolitaine, Gibraltar, Grèce continentale, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Saint Marin et Vatican, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (FYROM), Malte, Monaco Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni\*, Serbie (sauf Kosovo), Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Les îles faisant partie des pays ci-dessus, hors Grèce, sont également autorisées. Ex. : Baléares & Canaries (Espagne) – Sardaigne & Sicile (Italie) – Madère & Açores (Portugal) – Corse (France).

\* Dès l'entrée en vigueur du Brexit, tout client qui voudra entrer avec son véhicule TT au Royaume-Uni devra payer une taxe d'importation de 10% du prix du tarif de vente de la voiture du constructeur Citroën (et non du prix de son contrat TT). Citroën Europass et Eurocar TT se dégagent de toute responsabilité et n'assumeront en aucun cas les droits d'importation de 10% reliés à une voiture TT, une fois le Brexit prononcé.